
Dons d'une décoration militaire et d'un brevet envoyés par l'agent national du district de Coiron (Ardèche), lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons d'une décoration militaire et d'un brevet envoyés par l'agent national du district de Coiron (Ardèche), lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 320;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26789_t1_0320_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sure que tout annonce une récolte abondante et prématurée (1).

[Chinon, 21 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Effrayés de quelques mouvemens que le fanatisme excitait dans les communes, nos voisins inquiets de notre position sur les bords de la Vendée où ce monstre a fait tant de ravages, nous avons cru devoir en prévenir les suites en faisant un choix de membres éclairés et forts de patriotisme qui, tous les décadi vont exercer dans les campagnes l'apostolat révolutionnaire; c'est avec une satisfaction bien douce que nous vous annonçons que les habitans des hameaux et des chaumières bénissent nos missionnaires, les reçoivent, les chérissent et les écoutent avec une avidité qu'ils ne montrent jamais pour les sermons de leurs prêtres. Ils reconnaissent aujourd'hui que ce ne sont point les bénédictions, les saluts, les prières et les pénitences qui excitent la nature à nous offrir ses bienfaits. Ces bons habitans des campagnes enivrés du plaisir de voir les richesses qu'elle leur offre, apportèrent hier à nos apôtres des preuves de sa libéralité prématurée. Jamais, disaient-ils, nous n'avions au 9 mai, sous le régime esclave, vu des épis de blé aussi avancés, elle est donc d'accord avec la République, la nature ? car jamais nous n'en eûmes un si pressant besoin; elle semble hâter révolutionnairement son contingent annuel. Représentans, nous n'avons pu résister au plaisir de vous communiquer l'émotion que nous avons ressentie au reçu de cette offrande et de la manière dont elle a été présentée.

Nous vous envoyons de ces épis précieux; en les contemplant, puissiez-vous reconnaître qu'ils sont offerts par les mains pures de républicains dignes de ce nom ».

MOLLANDU (présid.), CHESNONDAUD (secret.),
RUET (secret.).

5

La Société populaire de Rivesaltes, département des Pyrénées-Orientales, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et la remercie d'avoir mis à l'ordre du jour la justice et la probité.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de ces dons et adresses (3).

[Rivesaltes, 1^{er} flor. II] (4).

« Citoyens représentants,

Le vaisseau de la République vogue depuis longtemps sur une mer orageuse mais grâce à vos soins le calme a succédé à la tempête

(1) P.V., XXXVII, 204. Bⁱⁿ, 25 flor.; M.U., XXXIX, 410; C. Eg., n° 635; Mess. soir, n° 635; J. Paris, n° 500; J. Sablier, n° 1318; J. Mont., n° 19; J. Lois, n° 594.

(2) C 303, pl. 1112, p. 25; J. Matin, n° 693.

(3) P.V., XXXVII, 204. Reproduit dans Bⁱⁿ, 25 flor.; J. Paris, n° 501.

(4) C 303, pl. 1112, p. 24.

et bientôt il sera heureusement conduit au port. Encore une fois vous venez de sauver la France par la découverte de la plus horrible des conspirations. Cette découverte vous acquiert des nouveaux droits sur l'estime et sur la confiance du peuple. Continuez vos pénibles travaux, ne vous donnez ni repos ni sommeil pour en découvrir toutes les ramifications, et tout espoir sera ôté aux malveillants. En faisant tomber les têtes coupables, vous protégez l'innocence et assurez le triomphe de la liberté; tous les bons citoyens sont armés pour la défendre, tous sauront mourir pour elle, et pour seconder vos sublimes efforts.

Tels sont les sentiments qui animent la Société régénérée de Rivesaltes. Rivesaltes résista dans les temps aux invitations astucieuses des partisans de Brissot, et fut toujours fortement attachée à la Convention. La Société se rallie aujourd'hui auprès d'elle et lui assure du plus fort une fidélité inviolable; elle applaudit à son énergie et la félicite d'avoir mis la justice et la probité à l'ordre du jour. On n'est républicain qu'autant qu'on a de la vertu. La décadence des mœurs entraîne toujours la ruine des états, S. et F. ».

LAMBERT (présid.), BESOMBES fils (secrét.),
LEBÉ (secrét.).

6

L'agent national du district de Coiron (1) envoie une décoration militaire, et un brevet (2).

[Aubenas, 15 flor. II] (3).

« Je t'envoie ci-inclus, citoyen président, une croix ditte de St-Louis avec le brevet dont le citoyen Antoine Payen fait hommage à la patrie. Tu trouveras de plus les lettres de prêtrise des citoyens Borne, Dubois, Thiébaux et Darbe avec les arrêtés pris par le directoire au sujet de la remise desdites lettres. S. et F. »

FLANGERGUE

7

L'agent national du district de Bellac (4) envoie une décoration militaire et un brevet (5).

[Bellac, 19 flor. II] (6).

« Citoyen président,

Je t'adresse une croix de St-Louis et un brevet que vient de m'envoyer l'agent national de la commune nommée en ce district, avec sa lettre et celle de Saint-George qui lui avait remis. Que tout ce qui rappelle le règne des

(1) Ardèche.

(2) P.V., XXXVII, 205.

(3) C 302, pl. 1086, p. 21.

(4) Hte-Vienne.

(5) P.V., XXXVII, 205 et 319. J. Sablier, n° 1318.

(6) C 302, pl. 1086, p. 22.